



Faire de France Galop une société de services.

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



La formule n'est pas de moi mais de Bertrand Belinguier en décembre 2011, alors qu'il présentait sa candidature à la présidence de France Galop.

En effet, France Galop se doit avant tout d'être une société de services, réellement pour ses acteurs. Il y a beaucoup de pistes pour améliorer la situation actuelle. L'immobilisme serait catastrophique, car France Galop apparaît trop souvent pour un néophyte comme une administration trop lourde, peu souple, mal adaptée aux petits propriétaires qui devraient être sa cible privilégiée.

Pourquoi est ce si difficile ? D'abord parce que si France Galop est une association qui rassemble propriétaires, éleveurs, entraîneurs et jockeys pour organiser au bénéfice de tous des courses de galop, elle est de ce fait même une administration qui régleme, arbitre, juge, sanctionne... Ce n'est pas toujours facile de concilier les deux. Ensuite parce que la tradition centralisatrice de la France - à laquelle France Galop n'échappe pas - induit des habitudes par toujours aisées à combattre.

La technologie et la volonté

L'outil informatique lourd et contraignant de France Galop, novateur en son temps, est dépassé. Le Président de France Galop l'a bien compris, faisant

Vendredi 10 janvier 2014 - N°13

réaliser les audits pour renouveler le système d'information, et en engageant les premiers investissements pour répondre aux besoins d'une communication sans cesse plus mobile et immédiate.

Faire de France Galop une société de service est affaire de moyens et de technologie. C'est d'abord affaire de volonté et d'état d'esprit. Je veux dire là que les équipes de France Galop ont parfaitement conscience de cette nécessité et sont mobilisées pour servir l'intérêt général, qu'il n'est pas si facile de respecter tant les sollicitations particulières ou corporatistes s'expriment avec force et, parfois, violence. Le département Propriétaires est actif et présent. Mais nous aimerions avoir publiquement des bilans chiffrés des mouvements : demandes de nouvelles couleurs, de nouvelles associations, mais aussi cessations d'activités. Nous attendons, sur ce plan comme dans bien d'autres, des retours précis sur les actions engagées. La maison Galop est l'affaire de tous et la transparence est peut-être le premier des services qu'elle doit à ses membres.

Le chantier « société de services » n'est pas achevé et ce n'est faire injure à personne que de le souligner.

Et comme il ne suffit pas de critiquer pour faire progresser mais qu'une association de propriétaires et d'éleveurs se doit aussi de proposer, concrètement, sans avoir peur de tomber dans le détail, j'apporte aujourd'hui une pierre à l'édifice commun, pour lancer le débat.

Des propositions très concrètes

1°) La refonte complète du site **internet** de France Galop doit être poursuivie rapidement. Ce sera la base de la démarche « services », son outil pour les membres de l'association, pour les collaborateurs, pour le public. Le système du Trot donne satisfaction. Pourquoi ne pas voir là la possibilité d'un chantier



commun, qui permettrait des déclinaisons spécifiques dans toute la palette digitale et numérique ?

2°) Je sais que France Galop lance un chantier « **mobilité** ». Je ne peux qu'y souscrire. Les ordinateurs fixes sont remplacés par les tablettes et les smartphones. Les mails et les SMS font partie de la vie courante et nous avons pris du retard. Faisons en un atout et passons à l'étape d'après.

3°) Lors de sa prise de fonction au ministère de l'Intérieur, Manuel Valls avait donné un accord de principe à Bertrand Belinguier pour délivrer *a priori* les **autorisations d'obtention de couleurs**, le contrôle des services de police s'effectuant *a posteriori*. Depuis nous sommes sans nouvelles. Il faut relancer cette idée qui doit permettre de réduire les délais et enlèverait un peu au caractère repoussant du parcours du combattant du futur propriétaire.

4°) Les **relevés de comptes** de France Galop restent complexes et difficiles à lire. On est dans le schéma de la feuille de paye française, qui, en moyenne, présente trois fois plus de lignes que celles des salariés des autres pays européens. La présentation pour l'accès par courrier postal ou électronique, mais aussi par consultation internet, par stockage de *Cloud computing* (serveurs distants) doit pouvoir être travaillée. L'accès aux relevés de comptes sous forme électronique doit être généralisé.

La procédure de virements entre membres de l'association pourrait aussi avantageusement passer du papier au numérique.

5°) La possibilité de revoir **gratuitement** les courses PMH ou Premium en **vidéo**. Hervé d'Armaillé intervient régulièrement au Comité de France Galop sur ce point, et Amaury de Soultrait a publié un point de vue dans JDG pour le réclamer à nouveau. Comment comprendre en effet qu'il soit gratuit de visionner une épreuve PMH et qu'il faille payer quelques centimes (c'est en plus bien mesquin !) pour voir son cheval en différé dans une course

« Premium »... alors même que *Jour de Galop* propose gratuitement des films des principales épreuves dans le monde. Kafka !

6°) Lorsqu'on devient **client pour la première fois**, on vous offre en général un cadeau de bienvenue. Aux courses, vous avez un rendez vous avec les services de police et un prélèvement pour frais de dossiers sur le compte que vous venez d'ouvrir. Ne peut-on pas réfléchir à un vrai « welcome pack » en travaillant par exemple avec les associations d'entraîneurs au fait d'offrir le premier mois de pension (plafonné) du premier cheval d'un nouveau propriétaire ?

Les petites attentions sur les hippodromes ou les petits cadeaux récompensant la fidélité à notre discipline, remis régulièrement, seraient des gestes appréciés et pas forcément coûteux.

7°) Les **brochures des programmes** devraient être accessibles sous format pdf et expédiées par mail aux propriétaires et aux professionnels ce qui serait de plus une source d'économies.

Voilà autant de propositions concrètes- et nous en ferons d'autres tout au long de l'année - qui simplifieraient la vie quotidienne du propriétaire et qui renforceraient cette volonté de faire de France Galop une société de services.

N'hésitez à faire remonter vos expériences, vos demandes, vos propositions. Nous serons heureux de les porter au sein des équipes de la société mère et déterminés pour obtenir des avancées.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr